

221C1359
FR0010452474-OP018-AS11

10 juin 2021

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

<p style="text-align: center;">EUROGERM (Euronext Growth)</p>
--

1. Le 8 juin 2021, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société EUROGERM déposée par Banque Palatine, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Novagerm (cf. Décision et Information 221C1324 du 8 juin 2021).

La note d'information de la société Novagerm (visa n°21-210 en date du 8 juin 2021) et la note en réponse de la société EUROGERM (visa n°21-211 en date du 8 juin 2021) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés le 10 juin 2021).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera **ouverte du 11 juin au 1^{er} juillet 2021 inclus**.

Natixis, par l'intermédiaire de son partenaire Oddo BHF SCA, agissant en qualité de membre de marché acheteur, se portera acquéreur, sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions EUROGERM non détenues par l'initiateur.

2. Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres EUROGERM sont applicables.